

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1078
16 août 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTE-DIX-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 16 août 2007, à 10 h 20

Président: M. Jürg STREULI (Suisse)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1078^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

La présidence suisse touche à sa fin. J'ai hésité un peu à faire, à cette occasion, une déclaration finale. Je le fais quand même, tout en étant conscient que la rotation des présidences n'a en fait pas grande signification. Chaque présidence est une étape dans un processus de dialogue et de négociation qui perdure pendant toute la session de la Conférence et bien au-delà. Le processus d'adoption de notre proposition continue et doit continuer jusqu'au consensus. Il doit être repris, si nécessaire, au début de l'année prochaine. Nous devons donc trouver une voie qui assure la continuité de nos travaux d'une session de la Conférence à l'autre. Il est difficilement concevable que tous nos efforts de cette année, tous les progrès et tout l'acquis de la session de 2007 ne puissent pas être repris d'une façon ou d'une autre en 2008.

J'ai constaté dans mon introduction au début de la troisième partie de notre session qu'il nous reste très peu de temps et que nous devons accepter le fait que plus nous nous approchons d'un consensus, plus lent et plus complexe devient le processus de décision. Les quelques semaines écoulées depuis cette constatation m'ont donné pleinement raison. J'ai eu de nombreuses consultations bilatérales – cette semaine presque sans interruption. Ces consultations ont-elles fait avancer nos travaux? C'est la question. Quand on ne s'attend pas à des prises de position spectaculaires et qu'on se contente d'un processus lent, à petits pas, je peux répondre par l'affirmative. Mais il y a toujours quelques pays qui ne peuvent pas encore se rallier au projet de décision de la présidence ou qui attendent toujours des instructions de leur capitale.

J'ai également reçu une proposition tendant à adapter légèrement le texte de la déclaration présidentielle complémentaire (*The Complementary Presidential Statement*), tout en gardant inchangé le texte du document L.1, et à intégrer cette déclaration dans le projet de décision présidentielle. Mes consultations ont montré que ces suggestions pourraient être largement acceptées, mais j'ai finalement dû constater que, même si elles représentent un pas important vers le consensus, ces modifications ne changent pour le moment pas la situation en ce qui concerne l'acceptation de la proposition présidentielle par les membres de la Conférence. C'est pour cette raison que je préfère ne pas présenter ces propositions maintenant, ce qui ne signifie pas qu'elles vont disparaître de nos futurs débats.

Un autre point positif doit être signalé. Avec les rapports présidentiels sur les parties I et II – et bientôt sur la partie III, et avec la distribution aujourd'hui des rapports d'activité des sept Coordonnateurs adressés à la présidence (document CD/1827, daté du 16 août), nous avons pu refléter l'essentiel de nos travaux de cette année dans la documentation officielle de la Conférence. Cela constitue une bonne base pour nos futures activités.

Avant de donner la parole aux délégations qui souhaitent intervenir de façon générale, j'aimerais terminer mon intervention en demandant s'il y a des pays dont la position aurait évolué ces derniers temps. Des délégations aimeraient-elles, à ce stade, informer la Conférence sur un changement de leur position concernant les documents CD/2007/L.1, CD/2007/CRP.5 et CD/2007/CRP.6? Si tel n'est pas le cas, je conclus que pour arriver à un consensus, nous avons tout simplement besoin de plus de temps.

(Le Président)

Maintenant j'ai le devoir, un devoir un peu triste, de dire aujourd'hui au revoir à un de nos membres les plus actifs, les plus engagés. Vous l'avez deviné, je parle de l'Ambassadeur Paul Meyer, Représentant permanent du Canada.

Paul Meyer nous a rejoints en juillet 2003 en tant qu'Ambassadeur auprès de l'Office des Nations Unies et Ambassadeur pour les affaires de désarmement à Genève, puis en qualité de Représentant permanent du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. En tant que représentant d'un pays au bilan impressionnant dû à un engagement acharné en faveur du désarmement multilatéral et de la non-prolifération, Paul Meyer n'a cessé de participer avec énergie et résolution aux efforts déployés pour sortir la Conférence de l'impasse et lui permettre de reprendre ses travaux de fond.

Paul Meyer a pendant plus de quatre ans marqué, par sa personnalité, les débats de la Conférence du désarmement et également les travaux d'autres conférences portant sur le désarmement, comme celles tenues au titre du Traité sur la non-prolifération nucléaire ou les travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Chaque fois que Paul prenait la parole, et c'était souvent le cas, on pouvait s'attendre à une intervention courageuse, constructive, réfléchie et basée sur une profonde connaissance des sujets traités. Il s'agissait d'interventions qui ne reflétaient pas seulement les positions de son gouvernement, mais également son engagement personnel pour la bonne cause du désarmement. Paul, nous te remercions pour ta contribution et ta coopération au sein de la Conférence et te souhaitons un bon retour à Ottawa et beaucoup de succès dans tes futures activités qui, je l'espère, ne t'éloigneront pas trop souvent loin des questions de désarmement.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole au distingué représentant du Canada, M. Paul Meyer. Vous avez la parole.

M. MEYER (Canada) (parle en anglais): Merci Monsieur le Président pour ces paroles extrêmement chaleureuses. C'est en effet avec un sentiment très mitigé que je prends la parole ce matin pour faire mes adieux à cette Conférence et à ses membres après quatre années passées à Genève, et pour livrer quelques réflexions personnelles sur sa situation. D'un côté, cette enceinte a été témoin de quelques débats passionnés d'un très grand intérêt sur des questions fondamentales telles que la non-prolifération, la maîtrise des armements et le désarmement. D'un autre côté, cet organe n'a pas réussi à s'acquitter de sa mission essentielle pendant toute la durée de mon séjour à Genève et pendant les six années qui ont précédé mon arrivée.

Le premier discours adressé à la Conférence dont j'ai pris connaissance lorsque je suis entré en fonctions au début du mois de septembre 2003 a été celui d'un ancien collègue, l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Prasad Kariyawasam. Vers la fin de son intervention du 28 août 2003, l'Ambassadeur a déclaré: «En tant que représentants de la communauté internationale, nous ne devons en aucune façon nous permettre d'attendre que les conditions politiques deviennent plus propices pour nous mettre au travail. Nous avons déjà trop attendu. Franchissons un cap et adoptons maintenant un programme de travail équilibré avec des ambitions réalistes, en réponse à l'appel de nos consciences.». Je pense que beaucoup conviendront que ces paroles pourraient s'appliquer à la situation que nous connaissons, quatre ans plus tard.

(M. Meyer, Canada)

Je ne veux pas dire que rien n'a bougé à la Conférence pendant cette période.

Personnellement, je me suis déplacé légèrement dans cette auguste salle au rythme des sessions et ai pu ainsi admirer sous différents angles la fresque de Maître Sert. Je n'ai jamais prétendu en comprendre la signification au-delà du fait que des groupes de personnages s'efforcent d'accomplir quelque chose avec visiblement très peu de résultats – image qui n'est peut-être pas totalement déplacée en ce qui nous concerne. Mais il semble y avoir au-dessus de nos têtes un symbole de solidarité et de fraternité, ouvert, bien sûr, à l'interprétation; il pourrait s'agir de coordonnateurs de groupes régionaux et de la présidence trouvant un accord ou du serment «un pour tous, tous pour un» en faveur du document L.1 – une métaphore ambitieuse en quelque sorte.

Il est utile que nous nous rappelions que les aspirations de nos citoyens à la paix et à la sécurité sont à l'origine de la création de cet organe et de notre présence ici. Renoncer aux armes les plus terribles de destruction massive, donner des garanties de sécurité aux États qui l'ont déjà fait et tenter d'éviter qu'un environnement vital ne devienne un jour le théâtre d'un conflit militaire de plus, tels sont les objectifs auxquels tient une grande partie de la communauté internationale et qui expliquent les dépenses considérables consenties pour financer cet organe. Hélas, nous devons reconnaître que le retour sur investissements est pour ainsi dire nul. Si la Conférence était une entreprise, elle aurait été déclarée en faillite et fermée depuis longtemps.

Mais ce n'est pas le moment de relancer le débat sur les faiblesses de cet organe et les dysfonctionnements dus à la règle du consensus qui conduit à sacrifier les engagements d'une majorité aux préférences de quelques-uns. Tous les États représentés ici et tous ceux qui sont résolus à faire avancer l'examen des questions fondamentales dont la Conférence est saisie se doivent de réfléchir à ce qu'il convient de faire lorsqu'il est fait échec à la volonté collective d'adopter un programme de travail. Il semble tout simplement logique, lorsque existe dans une instance un conflit insurmontable quant au sujet à traiter, que ce dernier ne soit pas sacrifié au profit de ladite instance. En d'autres termes, si malgré tous les efforts faits par nombre d'entre nous, nous sommes incapables de nous entendre sur le moyen de progresser, nous devrions nous tourner vers d'autres enceintes ou d'autres mécanismes pour poursuivre les travaux.

J'ai souvent entendu exprimer des craintes sur le fait que si la Conférence était dessaisie de tout ou partie de notre ordre du jour, elle cesserait d'exister. Je laisserai de côté la question de savoir si un organe qui a échoué dans sa mission principale pendant dix années de suite ne mérite pas d'être supprimé ou au moins gelé, mais ces craintes sont discutables. Prenons l'exemple de la Convention sur certaines armes classiques: la structure s'y rapportant n'a pas été dissoute pour la simple raison qu'un groupe d'États avait engagé le processus d'Ottawa pour aller plus loin sur la question des mines antipersonnel. J'imagine que les organes créés au titre de la Convention sur certaines armes classiques continueront d'exister même si cette année un autre mécanisme les prend de vitesse sur la question des munitions en grappe qui ont des conséquences inacceptables sur le plan humanitaire. Le fait est que si des États veulent réellement aboutir à un résultat dans le domaine de la maîtrise multilatérale des armements, ils trouveront le cadre diplomatique approprié pour le faire. Seuls ceux dont les motivations sont sujettes à caution invoqueront les limites d'un organe quel qu'il soit pour justifier l'inaction sur les questions fondamentales.

(M. Meyer, Canada)

Cette année, sous la conduite compétente des six Présidents, nous avons eu un bref aperçu de ce à quoi ressemblerait une assemblée à nouveau sérieuse et active. Avec un rythme de travail de sept séances par semaine sur les dix possibles et un véritable flot de documents de fond et d'interventions sur les questions fondamentales, ce fut une période euphorique quoique difficile. Pendant quelques semaines, et je crois pouvoir parler au nom de la plupart de mes collègues ici présents, il y a eu dans cette salle un regain d'énergie et le sentiment chez beaucoup de diplomates chargés des questions de désarmement que, tout compte fait, ils justifiaient leur salaire. Malheureusement, depuis la fin du mois de mars, nous avons perdu cet élan, qui s'est dilué dans une série d'interminables examens de politique générale dans certaines capitales, de manœuvres dilatoires, d'objections portant sur la procédure et de déclarations énigmatiques. J'espère que vous pourrez, pendant le peu de temps qu'il vous reste cette année, retrouver votre dynamisme et votre sens des responsabilités. En tout état de cause, je vous prie instamment de ne pas renoncer à cette entreprise de la plus haute importance dont dépend étroitement le bien-être actuel et futur de nos sociétés.

Les lacunes de cette instance n'ont rien à voir avec l'envergure des diplomates désignés pour y siéger et j'ai beaucoup apprécié les collègues qui ont travaillé à mes côtés. Permettez-moi aussi de rendre hommage au Secrétaire général, M. Ordzhonikidze, à son adjoint, M. Tim Caughley, et à l'ensemble du secrétariat pour leur dévouement et leur professionnalisme et, enfin, à nos interprètes qui ont réussi, grâce à la qualité constante de leur travail, à assurer, au moins sur le plan linguistique, la clarté et la compréhension mutuelle dans cette assemblée.

En ce qui concerne mon départ pour le Ministère des affaires étrangères à Ottawa, je peux vous assurer que je continuerai à suivre les événements qui se dérouleront ici avec un grand intérêt, peut-être avec un sentiment encore plus grand de soulagement, mêlé cependant d'affection pour tous ceux qui sont associés à la Conférence, et le fervent espoir d'un avenir meilleur pour la communauté du désarmement.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Paul Meyer pour son discours d'adieu, qui va certainement rester un certain temps dans nos esprits. Il mérite d'être relu et nous devons réfléchir à ce qu'il a dit. Je lui dis donc un grand merci et je salue aussi son épouse Judy, qui nous honore de sa présence aujourd'hui dans cette salle. Alors encore une fois, nos meilleurs vœux pour la future affectation à Ottawa. Je donne maintenant la parole au prochain orateur inscrit sur la liste des orateurs, M^{me} Mariela Fogante, représentante de l'Argentine.

M^{me} FOGANTE (Argentine) (parle en espagnol): Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation argentine, de vous remercier pour votre travail et pour les efforts que vous avez faits avec les autres Présidents pendant l'année 2007 pour amener cet organe du désarmement à reprendre ses travaux de fond. Permettez-moi aussi de remercier par votre intermédiaire le Secrétaire général de la Conférence et le secrétariat pour les efforts qu'ils déploient dans ce sens. Ma délégation souhaiterait profiter de l'occasion pour informer les membres de la Conférence du désarmement sur le séminaire régional intitulé «Initiatives actuelles dans le domaine des armes classiques – perspectives pour l'Amérique latine et les Caraïbes», tenu à Buenos Aires les 30 et 31 juillet 2007. Cette manifestation a été organisée par la République argentine, en coopération avec le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans le cadre des résolutions de l'Assemblée générale

(M^{me} Fogante, Argentine)

portant sur cette question. Le séminaire a été ouvert par le Ministre argentin des affaires étrangères, l'Ambassadeur Roberto García Moritán, et a réuni les représentants de 25 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, des représentants du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et des membres d'organisations non gouvernementales qui mènent aux niveaux national, régional et mondial des activités de suivi des initiatives auxquelles la réunion était consacrée. Les participants ont examiné en premier lieu le thème des mesures de confiance et plus particulièrement la question de la transparence en matière d'armements en s'appuyant sur une analyse du Registre des armes classiques établi par l'Organisation des Nations Unies et sur la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques et en tentant de trouver des synergies positives entre ces deux instruments.

En second lieu, une attention particulière a été accordée au processus engagé par la résolution 61/89 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée «Vers un traité sur le commerce des armes: établissement de normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques.». Dans ce cadre, des échanges de vues sur les travaux futurs du Groupe d'experts créé par la résolution susmentionnée ont eu lieu entre les États et, à cet égard, l'apport des organisations non gouvernementales visant à faciliter la compréhension de cette question a été apprécié. Enfin, des questions relatives aux armes légères ont été examinées, aux niveaux tant régional que mondial. Les participants ont saisi l'occasion pour analyser la situation relative au Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et donner leur avis sur les initiatives lancées en vue de renforcer ledit programme. Une copie des conclusions des coprésidents des différents groupes de travail a été communiquée au Bureau des affaires de désarmement.

L'Argentine, qui est convaincue de la nécessité de favoriser le développement d'enceintes de dialogue et de coopération, insiste sur l'importance de ce type de réunion pour échanger des vues sur les différentes initiatives qui existent déjà dans le domaine des armes classiques et faciliter ainsi leur mise en œuvre et leur perfectionnement continu. Elles permettent incontestablement d'identifier des domaines possibles de coopération et de compréhension mutuelle entre les pays de la région. Permettez-moi pour finir d'adresser, au nom de la délégation argentine, mes meilleurs vœux de réussite à l'Ambassadeur du Canada, M. Meyer, dans sa future affectation à Ottawa.

Le PRÉSIDENT: Je remercie la distinguée représentante de l'Argentine pour sa déclaration et pour ses paroles aimables adressées à la présidence. La liste des orateurs est pour le moment épuisée. Une délégation souhaiterait-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au distingué représentant de la Chine. Vous avez la parole.

M. CHENG (Chine) (parle en chinois): Tout d'abord, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre accession à ce poste et de vous remercier pour les efforts concertés que vous avez accomplis dans l'exercice de vos fonctions en vue de faire progresser les travaux de la Conférence et, en particulier, de votre patience, de votre sagesse et de votre rôle mobilisateur dans cette assemblée. Je partage aussi l'analyse que vous venez de faire de la situation actuelle de la Conférence.

(M. Cheng, Chine)

Au cours des douze derniers mois, tous les membres de la Conférence du désarmement, y compris les six Présidents et tous les coordonnateurs, ont déployé des efforts acharnés et méritoires pour relancer les travaux de la Conférence. La proposition des six Présidents et la déclaration présidentielle s'y rapportant ont posé d'excellentes bases pour les travaux futurs de cet organe et peuvent fournir le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle la Conférence se trouve. Bien sûr, nous sommes aussi conscients que les documents susmentionnés ne proposent toujours pas de programme susceptible de recevoir un soutien unanime, d'où la nécessité de poursuivre nos efforts.

La délégation chinoise a toujours pris une part active aux consultations en la matière. Nous espérons, avec tous les autres États membres, sortir très bientôt de l'impasse de manière à pouvoir reprendre des travaux de fond sur les questions nous intéressant tous. Nous soutenons aussi les importants efforts entrepris à ces fins par les parties concernées. Dans le même temps, je voudrais rappeler ici l'avis qui a été émis par la délégation chinoise le 19 juin au sujet du document L.1 et de la déclaration complémentaire et selon lequel cette dernière serait plus logique et plus claire si elle faisait partie intégrante du document L.1. Il serait aussi possible d'améliorer la formulation du paragraphe 3 de la déclaration. La délégation chinoise continuera à participer de manière constructive aux consultations à venir. Nous espérons aussi que les autres pays resteront patients et confiants et, dans un esprit de respect mutuel, continueront à accorder pleinement leur attention aux préoccupations de certains États qui n'ont pas encore été apaisées. Il est important que nous travaillions ensemble pour trouver une solution consensuelle.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de la Chine pour sa déclaration et pour ses paroles aimables adressées à la présidence. Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au distingué représentant du Pakistan, l'Ambassadeur Khan.

M. KHAN (Pakistan) (parle en anglais): Je tiens tout d'abord à transmettre les remerciements de ma délégation à l'Ambassadeur Paul Meyer pour sa remarquable contribution aux travaux de la Conférence du désarmement et, de manière générale, à la diplomatie en matière de désarmement. Nous divergions sur certains points, mais à plusieurs occasions, il nous a guidé par son professionnalisme, ses connaissances et son engagement. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses prochaines fonctions.

Monsieur le Président, nous voudrions aussi vous remercier pour les efforts déterminés que vous avez accomplis pendant votre présidence pour faire progresser la Conférence vers un consensus. Nous rendons hommage à votre rôle moteur, à votre patience et à votre persévérance.

Nous apprécions le travail effectué par tous les Présidents de la Conférence en vue d'élaborer un consensus autour du projet de décision présidentielle et du projet de déclaration complémentaire.

Nous sommes extrêmement reconnaissants à la Chine d'exhorter la Conférence à travailler avec tous les pays membres chez qui ces textes suscitent des préoccupations.

(M. Khan, Pakistan)

Le Pakistan a de vives préoccupations à formuler sur des questions de fond. Depuis le mois de mai de cette année, nous sommes prêts à proposer des modifications au projet de décision présidentiel. Nous nous sommes abstenus de le faire pour achever l'examen de notre politique au niveau interministériel et pour permettre à la Conférence de mener des consultations supplémentaires.

La politique du Pakistan relative au traité sur les matières fissiles a été examinée et adoptée au plus haut niveau. L'Autorité nationale de commandement (NCA), organe-cadre chargé de formuler et d'élaborer nos politiques et nos systèmes stratégiques, s'est réunie le 2 août et a notamment examiné les questions dont débat la Conférence. Je cite un extrait d'un communiqué de presse publié le 2 août:

«La NCA a examiné l'état d'avancement actuel des négociations relatives aux questions de désarmement à la Conférence du désarmement à Genève, notamment celles portant sur le traité proposé pour l'arrêt de la production de matières fissiles. La NCA a réaffirmé la position du Pakistan en faveur d'un traité non discriminatoire, multilatéral, dont le respect sera internationalement et effectivement vérifiable, qui tienne compte des préoccupations de tous les États en matière de sécurité.»

Le texte intégral du communiqué de presse peut être consulté sur le site Web de notre mission.

Des faits nouveaux survenus récemment dans le domaine nucléaire auront des incidences sur la stabilité stratégique de l'Asie du Sud. L'objectif d'élaboration d'un régime de modération stratégique, en faveur duquel nous militons depuis 1998, va devenir de plus en plus inaccessible. Cela étant, le Pakistan soutient une cause qui est fermement ancrée dans ses intérêts nationaux fondamentaux en matière de sécurité.

Au cœur des problèmes de la Conférence se trouvent les intérêts rivaux de ses membres en matière de sécurité. Compte tenu des préoccupations de tous les États membres à cet égard, nous souhaitons que la Conférence adopte des décisions globales et équilibrées dans les domaines sur lesquels portent ses travaux.

Le Pakistan veut une Conférence souple et mobilisée. Nous essayons de notre côté de promouvoir cet objectif. La Conférence ne devrait pas poursuivre un mirage, mais œuvrer pour obtenir un résultat concret.

En dépit de la difficulté de certaines questions, nous sommes prêts à travailler avec tous les membres de la Conférence pour trouver un moyen de progresser.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Pakistan pour sa déclaration et ses paroles aimables adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au distingué représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. MACKAY (Nouvelle-Zélande) (parle en anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de joindre ma voix à celle de nos collègues qui vous ont remercié pour ce que vous avez fait à la présidence pour tenter d'amener la Conférence à entamer des travaux de fond.

Je pense que le discours d'adieu de l'Ambassadeur Meyer a très bien montré la voie à suivre pour examiner les questions relatives au programme de travail. L'Ambassadeur du Pakistan, M. Khan, a dit qu'il y avait parfois eu des points de divergences, et qu'il n'avait pas toujours été d'accord avec l'Ambassadeur Meyer. Il va de soi que cela tient à la nature même de nos travaux, mais je pense que nous devrions tous ou presque tous assurément, si nous lisons la déclaration de l'Ambassadeur Meyer avec honnêteté, reconnaître le bien-fondé des observations qu'il a formulées. L'humour avec lequel il a prononcé sa déclaration, plus chagriné qu'en colère je crois, nous donne une leçon de réalisme quant à la manière d'envisager nos travaux futurs, si tant est que nous ayons vraiment des travaux en perspective, ce qui est, bien sûr, la question à laquelle la Conférence continue de faire face.

J'aimerais remercier nos distingués collègues chinois et pakistanais pour leurs déclarations relatives à leurs positions nationales, et il est certain que, comme l'a dit notre collègue chinois, nous devons rester confiants et user de patience. Il est aussi évident que la confiance de chacun a ses limites. Je pense qu'il est juste de dire que le degré de confiance dans un résultat fructueux diminue avec le temps. Je crois que c'est la conséquence naturelle d'un processus qui se poursuit sans donner de résultat, et que la Conférence connaît une crise de confiance croissante en ce qui concerne notre capacité à nous mettre au travail et à régler les questions relatives au document L.1.

Il est très clair que le document L.1 exige un fort soutien, mais continue de poser des problèmes à certains pays. Il est clair que nous devons, comme cela a été dit, prendre pleinement en considération leurs préoccupations, mais il faut aussi, comme l'a affirmé l'Ambassadeur Meyer dans son discours d'adieu, réfléchir à la question de l'intérêt général, qui est, au bout du compte, me semble-t-il, notre moteur à tous en tant que membres de la Conférence. Nous espérons donc vivement que les pays auxquels le document L.1 continue de poser des problèmes seront en mesure de nous mener assez rapidement à un point où nous pourrions vraiment commencer à travailler. Cette année, nous nous sommes trouvés plus près de ce point que nous ne l'avions été depuis longtemps, mais pas encore assez près jusqu'à présent.

J'aimerais aussi remercier notre distingué collègue du Pakistan pour le texte de la déclaration qu'il a distribué ce matin. Nous répondrons assurément à l'invitation qu'il nous a faite de consulter le texte intégral du communiqué de presse publié par les autorités de son pays au sujet des travaux de la Conférence du désarmement. J'ai jugé très encourageant l'extrait de cette déclaration qu'il a cité ici, sans doute parce que la position du Pakistan, qu'il mentionne dans la deuxième phrase, en faveur d'un traité non discriminatoire, multilatéral et dont le respect serait internationalement vérifiable, concorde exactement avec la position de mon pays. La seule différence, me semble-t-il, est que nous ne jugeons pas nécessaire de négocier les résultats avant d'avoir vraiment engagé les négociations, et que nous ne pensons pas qu'il faille préciser les paramètres des résultats avant d'avoir effectivement mené ces négociations. Je pense que c'est là un point sur lequel il faudra manifestement réfléchir plus longuement. J'ai aussi été très satisfait de voir mentionner le fait que la position du Pakistan prendra en compte la sécurité de tous les États, car je suppose que cela inclut les États qui ne disposent pas de l'arme nucléaire, ceux qui

(M. Mackay, Nouvelle-Zélande)

n'ont pas choisi de se doter de cette arme et qui ont un intérêt national manifeste – je suppose que c'est l'intérêt de tous – à commencer à travailler sur un traité relatif aux matières fissiles qui serait un instrument de désarmement nucléaire. Je pense que l'on ne saurait trop insister sur le point suivant: un tel traité est un outil de désarmement nucléaire et c'est assurément sur cette base que mon propre pays aborde la question, et c'est le principe sur lequel je sais que d'autres pays qui n'ont pas choisi de se doter d'armes nucléaires se fondent aussi en la matière.

Si toutes les préoccupations des États en matière de sécurité peuvent être prises en considération – celles des États non dotés de l'arme nucléaire et celles des États qui ont choisi de la posséder –, je suis certain que nous pourrions rapidement commencer nos travaux sur le traité et progresser aussi, dans le cadre de cet organe, sur la question fondamentale du désarmement nucléaire.

Donc, je le répète, je voudrais remercier nos distingués collègues chinois et pakistanais pour les déclarations qu'ils ont faites ce matin. Je pense, en étudiant les détails, qu'elles contiennent beaucoup d'éléments qui peuvent susciter notre confiance, mais que nous devons aussi avancer assez rapidement, sans quoi la confiance qu'il nous reste disparaîtra et la situation plutôt morose qui existait auparavant et que nous a dépeinte l'Ambassadeur Meyer pourrait hélas être aussi notre lot à l'avenir. Dans ce cas, nous devons à l'évidence prendre quelques décisions sérieuses sur ces questions.

Je vous remercie beaucoup Monsieur le Président. Je vous remercie encore pour le travail que vous avez fourni. Je pense en outre que les avancées que nous avons réalisées cette année, la distance que nous avons parcourue, témoignent aussi de l'efficacité du travail des six Présidents. Je sais que les six Présidents ont vraiment commencé leurs travaux préparatoires très tôt cette année et je crois que cela s'est vu dans la manière dont nos travaux ont été conduits. Comme vous l'avez dit vous-même, chaque présidence représente une étape du processus et il est nécessaire d'assurer une continuité. Notre délégation espère assurément que les prochains six Présidents formeront une équipe soudée comme cela a été le cas des six Présidents cette année, afin d'assurer cette continuité et de servir les intérêts communs.

Le PRÉSIDENT (parle en français): Je remercie le distingué représentant de la Nouvelle-Zélande pour sa déclaration et pour ses paroles aimables adressées à la présidence. Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole à ce stade? Ce n'est pas le cas. Il ne me reste donc plus qu'à quitter ma place et à remercier tous ceux qui m'ont aidé depuis le début de ma présidence, le 25 juin. Je dis un grand merci à mes collègues de l'équipe des six Présidents (P6). La coopération étroite entre les six Présidents de l'année s'est avérée une fois de plus extrêmement utile et je ne peux que recommander aux Présidents de 2008 de continuer dans cette voie. Les consultations régulières entre les six Présidents sont d'une grande aide pour le Président en exercice dans l'élaboration de ses positions, d'autant plus que plusieurs groupes régionaux sont représentés au sein de l'équipe P6. Je souhaite un plein succès à mon successeur, mon collègue de la Syrie, et je l'assure de tout mon soutien dans l'accomplissement de ses tâches. Un grand merci également aux coordonnateurs qui ont continué à soutenir la présidence malgré une certaine impatience et la frustration et la déception de ne pas avoir pu être plus actifs dans l'état actuel de nos travaux. Au moins leur travail, très important, de cette année est maintenant dûment reflété dans les documents officiels de la Conférence.

(Le Président)

J'aimerais également remercier notre Secrétaire général, M. Ordzhonikidze, pour son soutien et ses conseils qui sont le fruit d'une longue expérience, mais également pour le grand intérêt qu'il a toujours porté aux questions du désarmement. J'inclus évidemment dans mes remerciements Tim Caughley et toute son équipe du secrétariat qui sont les partenaires indispensables de chaque présidence, tout comme les interprètes qui exercent une profession difficile qui demande, outre la maîtrise parfaite des langues, une grande concentration et une compréhension des sujets traités.

Un dernier mot pour remercier les membres des délégations qui ont été patients et qui ont accepté que la Conférence soit, ces dernières semaines, non dans une phase de débat et encore moins de négociation dans le cadre de la plénière, mais plutôt dans une phase de consultations bilatérales. J'ai effectivement donné la préférence ces dernières semaines aux consultations avec certaines délégations avec la conséquence que les résultats sont moins visibles, mais j'espère que j'ai quand même pu faire avancer les travaux de la Conférence, même si les progrès sont moins significatifs qu'initialement espéré.

Avec ces paroles, je termine la séance plénière, mais j'ajoute un dernier mot: la prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 21 août 2007 dans cette même salle, à 10 heures, sous la présidence de la République arabe syrienne. Le Haut Représentant pour les affaires de désarmement, M. Sergio Duarte, sera présent à cette occasion.

Si aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole, je déclare la séance close.

La séance est levée à 11 heures.
